



Déclaration d'unité de la Coalition Genre et Commerce

Nous – organisations, mouvements et alliés des droits des femmes, engagés dans la promotion des droits humains des femmes – nous unissons pour former la Coalition Genre et Commerce,¹ fermement convaincus qu'une alliance féministe pour un commerce équitable est indispensable pour lutter contre l'impact pernicieux des règles commerciales sur les droits humains des femmes et élaborer des politiques éclairées qui s'attaquent aux causes structurelles des violations des droits humains dans une perspective de genre.

Nous saluons la reconnaissance croissante, par les gouvernements et les institutions, du fait que les règles commerciales et d'investissement ont des conséquences différenciées selon le genre. Cependant, nous sommes préoccupées par le fait que les politiques habituellement mises en œuvre visent simplement à accroître le nombre et le rôle des femmes dans la libre circulation des capitaux, des ressources et du travail. Cette approche instrumentalise les femmes au service de la croissance commerciale, sans s'attaquer aux conséquences néfastes, discriminatoires et abusives de l'ordre néolibéral mondial fondé sur des règles. Et ce, indépendamment du rôle essentiel que jouent les femmes en tant que productrices, consommatrices, commerçantes, travailleuses et principales pourvoyeuses de soins non rémunérés.

¹ Pour les organisations souhaitant rejoindre la Coalition afin de contribuer activement à l'élaboration d'un programme féministe pour la justice commerciale, veuillez signer notre Déclaration d'unité à l'adresse bit.ly/JoinGenderTrade.

Les mouvements et organisations que nous représentons reconnaissent que les politiques d'austérité – notamment la libéralisation des échanges, la déréglementation financière, des investissements et du travail, la privatisation des biens et services publics et les restrictions imposées à l'élaboration des politiques et à la prestation des services – ont des conséquences désastreuses pour les droits humains de nombreuses femmes à travers le monde.

Nous sommes convaincues que les principes directeurs de l'ordre économique mondial, sur lesquels reposent les règles du commerce et de l'investissement, sont fondamentalement néfastes à la promotion des droits humains des femmes. Nous reconnaissons l'échec du néolibéralisme, de l'austérité et de l'économie de ruissellement à l'échelle mondiale, mais les règles de ce modèle continuent de se consolider et de se renforcer par le biais des réglementations commerciales et d'investissement. Nous pensons que les crises existentielles auxquelles l'humanité est confrontée – changements climatiques, déplacements massifs de populations et migrations, inégalités criantes et montée des régimes autoritaires et patriarcaux – sont liées aux règles économiques mondiales qui ont façonné les quarante dernières années.

Des règles commerciales fondées sur la concurrence plutôt que sur la solidarité, sur la croissance plutôt que sur le développement humain et durable, sur la consommation plutôt que sur la préservation de l'environnement, sur l'individualisme plutôt que sur le bien commun, et sur la gouvernance de marché plutôt que sur la démocratie participative ne sauraient constituer le fondement d'une politique commerciale promouvant les droits humains des femmes.

Nous croyons que la coopération économique et le multilatéralisme, fondés sur les principes d'équité, de justice, de durabilité et d'égalité des genres, peuvent jouer un rôle déterminant dans la promotion des droits humains des femmes. Une coopération mondiale – ancrée dans les principes de transparence, de démocratie et de participation – garantissant que les capitaux contribuent aux biens et services publics nécessaires à la réalisation des droits humains est fondamentale. Une coopération mondiale visant à réparer les dommages causés par les chaînes d'approvisionnement du commerce mondial est essentielle.

Nous croyons que les politiques commerciales doivent affirmer la primauté des obligations des gouvernements en matière de droits humains, conformément à la Charte des Nations Unies, aux traités internationaux et au droit coutumier. Si les politiques commerciales entravent la capacité d'un État à remplir ses obligations en matière de droits humains, notamment le droit au développement, elles doivent être modifiées.

Nous croyons que les règles commerciales ne doivent pas renforcer la protection des multinationales qui exercent une influence considérable sur l'élaboration des politiques commerciales, se soustraient à l'impôt et à l'obligation de rendre des comptes, et exploitent la main-d'œuvre, les ressources naturelles et les données personnelles pour maximiser leurs profits. Les règles commerciales doivent renforcer la responsabilité des entreprises qui commettent de graves violations des droits humains, plutôt que de leur accorder des recours privilégiés lorsqu'elles sont tenues responsables par les systèmes judiciaires.

Nous estimons que les politiques commerciales doivent répondre aux besoins de développement durable de tous les pays, en particulier des pays en développement et des pays les moins avancés, ainsi que de leurs populations, notamment les femmes. Par conséquent, les politiques commerciales doivent garantir l'accès le plus large possible aux médicaments, aux technologies, aux données et aux informations essentielles, au lieu de le restreindre. Elles devraient promouvoir l'échange de semences, de ressources et de connaissances, au lieu de pénaliser la solidarité. Elles devraient accroître, et non limiter, la capacité des gouvernements à créer des emplois décents et largement partagés, assortis de salaires suffisants, en particulier pour les femmes. Il est essentiel de soutenir les gouvernements dans l'élaboration de politiques bénéficiant aux populations pauvres et améliorant l'accès à l'alimentation, notamment par le biais de subventions alimentaires, de réserves publiques et d'un soutien préférentiel aux productrices locales, en particulier aux petites productrices. Nous estimons que les règles commerciales devraient encourager, et non décourager, l'augmentation des dépenses publiques et la prise en charge par les pouvoirs publics des biens et services publics essentiels au respect des droits humains et à la réduction et à la

redistribution du fardeau disproportionné du travail de soins non rémunéré qui pèse sur les femmes. Cela inclut l'alimentation, l'eau et l'assainissement, l'énergie, les infrastructures, les transports, l'éducation et la prise en charge de la petite enfance, ainsi que les services de santé, plutôt que d'encourager la privatisation.

Nous croyons qu'il est impératif d'empêcher les puissants intérêts d'influencer les politiques commerciales ou de financer les partis politiques susceptibles de tirer profit des négociations commerciales. Au contraire, les politiques commerciales devraient être élaborées démocratiquement et favoriser la participation éclairée des représentants des personnes potentiellement les plus touchées, telles que les agricultrices, les travailleuses et les femmes autochtones, aux processus de prise de décision et de recherche de consensus.

Nous avons formé cette coalition afin de sensibiliser l'opinion publique, de renforcer les capacités, de mener des recherches et de plaider en faveur de politiques commerciales et d'investissement qui contribuent à une société mondiale plus équitable, socialement juste et durable, où tous les droits humains et libertés fondamentales sont activement promus et où toutes les femmes peuvent en jouir pleinement.